



Cotonou, le 05 avril 2024

NOTE DE SERVICE

Objet : Port des tenues de service au sein des unités administratives de la Police républicaine.

Référence : Décret N°2018-351 du 25 juillet 2018.

Il a été donné au Directeur général de la Police républicaine de constater que les fonctionnaires de Police en service dans les unités administratives portent chacun des tenues de service de sa convenance.

Certains utilisent même régulièrement les tenues CAMO urbain bleu de maintien de l'ordre (T4.1 PR) qui devraient normalement être réservées aux missions opérationnelles ou aux prises d'armes.

Cette disparité de port de tenues dénote d'une part, d'une mauvaise organisation du service et brise d'autre part, l'éclat que devrait refléter le port de l'uniforme vis-à-vis des usagers.

Pour mettre fin à cette pratique anormale, il est désormais prescrit, chaque semaine, dans les directions techniques, commandements centraux et structures rattachées, le port des tenues de travail et de service ainsi qu'il suit :

Jour	Caractéristiques de la tenue à porter
Lundi	Tenue de travail et de service courant de deuxième variante codifiée T3.2 PR , chemise manches longues à deux poches plaquées à rabat en tissu bleu ciel.
Mardi	Tenue de travail et de service courant de deuxième variante codifiée T3.2 PR , chemisette en tissu bleu ciel avec deux poches plaquées à rabat
Mercredi	Tenue de travail et de service courant de deuxième variante codifiée T3.2 PR , chemisette en tissu bleu ciel avec deux poches plaquées à rabat
Jeudi	<ul style="list-style-type: none">- Officiers et brigadiers : Tenue de travail et de service courant de première variante codifiée T3.1 PR, tenue saharienne en tissu tergal bleu nuit.- Agents de police : Tenue de travail et de service courant de deuxième variante codifiée T3.2 PR, chemisette en tissu bleu ciel avec deux poches plaquées à rabat
Vendredi	<ul style="list-style-type: none">- Officiers et brigadiers : Tenue de travail et de service courant de première variante codifiée T3.1 PR, tenue saharienne en tissu tergal bleu nuit.- Agents de police : Tenue de travail et de service courant de deuxième variante codifiée T3.2 PR, chemisette en tissu bleu ciel avec deux poches plaquées à rabat.

Par ailleurs, le port de la tenue codifiée T3.3 PR de travail et de service courant troisième variante constituée de chemise ou chemisette en tissu blanc sera prescrit expressément à l'occasion des cérémonies officielles ou événements spéciaux.

Les directeurs techniques, les commandants centraux, les chefs des structures rattachées et cadres à divers niveaux veilleront à l'application stricte des présentes dispositions.

La présente note de service prend effet pour compter de la date de sa signature.

Destinataires :

- MISP (ATCR)
- Inspecteur technique
- Chef Cabinet
- Tous chefs structures rattachées
- Tous directeurs techniques
- Tous commandants centraux
- Archives

(Pour action)

Le Directeur général de la Police républicaine



Soumaïla Allabi YAYA